

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE

En application du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de mon enfant :

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:

Date de naissance de L'enfant:.....

Moyen de déplacement :

Ecole d'accueil de l'enfant:

“Ecole élémentaire Pierre Corneille, 3 rue Pierre Corneille 78000 Versailles

Ecole Elémentaire P. Corneille
3 Rue Pierre Corneille
78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 51 21 64

À Versailles, le 2 novembre 2020

Signature des parents d'élèves:

Signature du directeur de l'école:

Ecole Elémentaire P. Corneille
3 Rue Pierre Corneille
78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 51 21 64

